

la Gazette des BONNES NOUVELLES

LIGNE ÉDITORIALE

La gazette, c'est quoi ?

La Gazette des Bonnes Nouvelles est bien plus qu'un journal. C'est un outil d'expression, de valorisation et de transmission, où les personnes âgées deviennent actrices, créatrices et inspiratrices.

Elle incarne pleinement l'esprit de ReSanté-Vous : un accompagnement qui favorise l'épanouissement, change les regards et stimule la coopération, toujours en plaçant la personne âgée au centre de sa vie.

Qui est ReSanté-Vous ?

Créée en 2007, ReSanté-Vous est une entreprise sociale et solidaire engagée dans l'accompagnement des personnes âgées, des professionnels et des organisations du secteur gérontologique.
Notre conviction est simple : la personne âgée doit rester au cœur de sa vie, actrice de ses choix, de ses envies et de son parcours.

Notre approche s'appuie sur trois piliers fondateurs qui guident toutes nos actions.

1. Favoriser la santé par l'épanouissement
Être en bonne santé ne se limite pas à l'absence de maladie. C'est aussi se sentir valorisé, utile et relié aux autres.

2. Changer de regard, dépasser les rôles figés
Le vieillissement est trop souvent enfermé dans des représentations limitantes et stéréotypées.
L'équipe de ReSanté-Vous vise à transformer au quotidien le regard porté sur l'âge, sur les métiers du soin et sur les relations entre professionnels, familles et résidents.

3. Coopérer pour innover
Nous créons des espaces de coopération entre professionnels, familles, partenaires et personnes âgées afin tous ensemble de d'essayer de changer durablement les pratiques pour que la personne âgée reste toujours au cœur de la société.



Conditions publication d'un article dans la gazette

Afin de garantir la qualité, la cohérence et l'esprit de la Gazette, chaque article proposé doit respecter les critères suivants. Ces règles permettent d'assurer une ligne éditoriale harmonieuse, accessible et respectueuse pour l'ensemble des lecteurs.

1. Des articles rédigés par des personnes âgées ou des seniors

La Gazette valorise la parole, l'expérience et la créativité des aînés.
Les articles doivent donc être rédigés par :

- des personnes âgées,
- des seniors,
- ou des retraités souhaitant partager leurs savoirs, souvenirs, réflexions ou créations.

L'objectif est de mettre en lumière la richesse des parcours de vie et la diversité des regards portés par les générations plus âgées.

2. Un contenu résolument positif

Les articles doivent transmettre une dynamique positive et optimiste :

- valoriser des initiatives, des expériences ou des réflexions inspirantes à travers la France et le monde
- mettre en lumière des actions porteuses de sens et innovantes
- encourager le partage, la créativité et l'ouverture

3. Neutralité politique et religieuse

Pour préserver un journal inclusif et respectueux de toutes et tous :

- aucun contenu à caractère politique
- aucune prise de position religieuse
- aucune prise de position idéologique ou militante

4. Absence de visée commerciale

Les articles ne doivent pas :

- promouvoir un produit, un service ou une marque
- contenir de la publicité directe ou indirecte
- servir d'outil de prospection ou de marketing

La Gazette reste un espace d'expression à but non lucratif.



5. Qualité rédactionnelle et cohérence

Chaque article doit être :

- rédigé dans une langue claire, fluide et accessible
- structuré de manière logique et cohérente
- exempt de fautes majeures de syntaxe ou d'orthographe
- compréhensible par un large public

6. Respect des personnes et de la confidentialité

Les articles doivent :

- respecter la dignité et la vie privée des personnes,
- éviter toute information sensible ou nominative sans accord,
- adopter un ton respectueux, non discriminant et non stigmatisant.

7. Possibilité de relecture et d'ajustements

L'équipe éditoriale se réserve le droit de :

- demander des modifications,
- demander la reformulation de certains passages,
- refuser un article si les critères ne sont pas respectés.

Cette étape garantit une publication harmonieuse et qualitative

8. Sélection et utilisation des images

Afin de garantir que toutes les images publiées dans la Gazette soient libres de droits et utilisées dans le respect des règles légales, l'équipe éditoriale applique les principes suivants :

- Les photos illustrant les articles seront choisies exclusivement par l'équipe éditoriale. Cela permet de vérifier leur origine, leur statut juridique et leur conformité avec la ligne éditoriale.
- Seule exception : les images peuvent être directement intégrées à un article si elles ont été prises par les auteurs eux-mêmes, c'est-à-dire par les journalistes ou contributeurs seniors.
- L'équipe éditoriale se réserve le droit de remplacer, modifier ou retirer toute image ne répondant pas aux critères de sécurité juridique ou de qualité visuelle.


minute Histoire

Agnès Sorel
1422-1450

Article écrit par Renée. Photos : Wikipedia

Charles VII est un homme d'âge mûr quand sa belle-sœur lui présente une jeune fille de 22 ans.

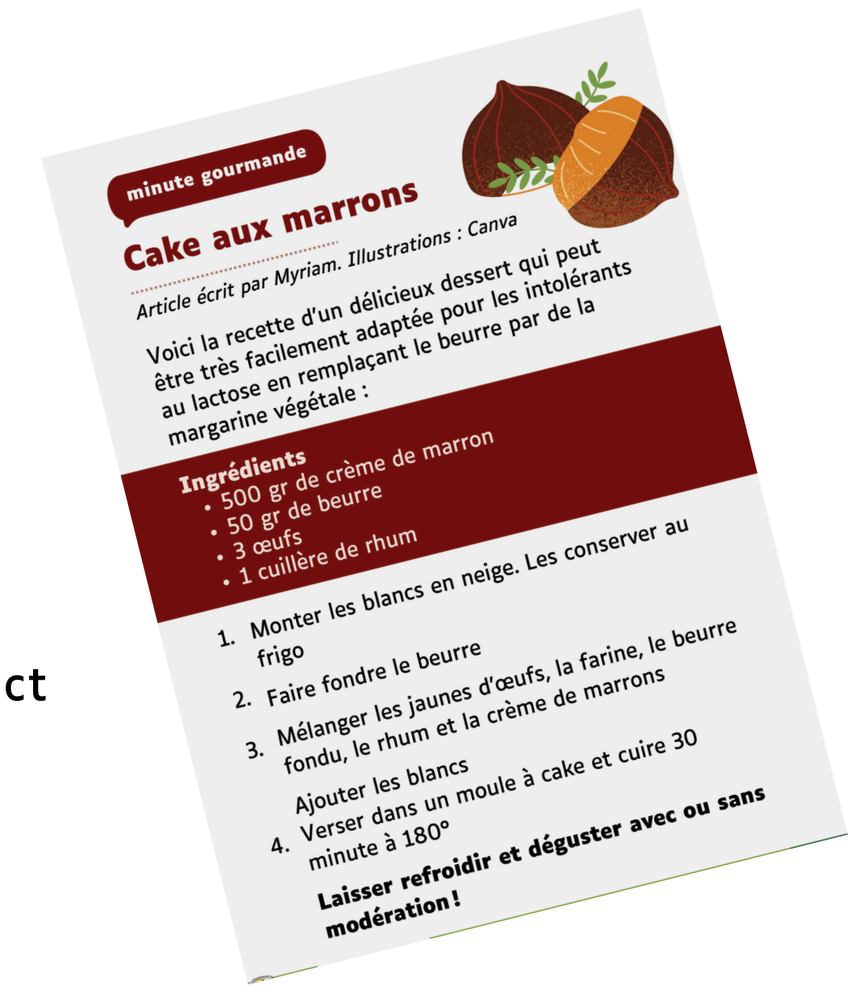
Immédiatement, le roi en tombe amoureux. Agnès devient la première favorite royale ; le roi lui offre des bijoux, des fourrures et un manoir qui s'appelle le manoir de Beauté.

Elle va devenir l'amie de Jacques Cœur, mais elle a à la cour un ennemi de taille : le futur Louis XI, le dauphin, qui la déteste et va la poursuivre l'épée à la main jusque dans la chambre du roi.

Elle donne trois filles au roi et pousse Charles VII à lutter contre les Anglais.

la Gazette des BONNES NOUVELLES

p. 13


minute gourmande

Cake aux marrons

Article écrit par Myriam. Illustrations : Canva

Voici la recette d'un délicieux dessert qui peut être très facilement adaptée pour les intolérants au lactose en remplaçant le beurre par de la margarine végétale :

Ingrédients
- 500 gr de crème de marron
- 50 gr de beurre
- 3 œufs
- 1 cuillère de rhum

1. Monter les blancs en neige. Les conserver au frigo
2. Faire fondre le beurre
3. Mélanger les jaunes d'œufs, la farine, le beurre fondu, le rhum et la crème de marrons

   Ajouter les blancs
4. Verser dans un moule à cake et cuire 30 minute à 180°

Laisser refroidir et déguster avec ou sans modération !



La Gazette des Bonnes Nouvelles est avant tout un journal positif, créé pour valoriser la parole de nos aînés et célébrer la richesse de leurs expériences, de leurs souvenirs et de leurs regards sur le monde.

Gratuit et accessible à tous, il porte des valeurs fortes : partage, solidarité, transmission, inclusion et bienveillance.

Chaque numéro est une invitation à regarder la vie avec douceur, curiosité et optimisme.
Ensemble, faisons vivre un journal qui continue de voir le monde dans ses plus belles couleurs, et qui rappelle à chacun que les bonnes nouvelles méritent d'être racontées, partagées et célébrées.



Envoyez-nous les articles des journalistes à l'adresse suivante: gazette@resantevous.fr

Merci à vous tous de contribuer à la vie et à la richesse de la gazette afin que nous continuons de faire entendre la voix des aînés !

La Gazette des Bonnes Nouvelles est un projet collectif mené par les thérapeutes de ReSanté-Vous en collaboration avec les aînés, qui, dans cette nouvelle version sont les rédacteurs de la Gazette.
+ d'infos sur **resantevous.fr/la-gazette-des-bonnes-nouvelles**

ReSanté-Vous